

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**30 janvier 2020 – N°1/2020**

Excusés : Nadine CAHU, Martine RENARD, Bernard LAMBERT  
Absente : Sophie MOREAU

## **I – Finalisation des budgets 2020**

### **1 - Budget annexe Hermeline:**

**Le budget réalisé 2019 (254 096€) est légèrement excédentaire de 785€.** Toutes activités confondues (vélorail, accrobranches, buvette, camping, minigolf, tennis) le chiffre d'affaires s'établit à 217 864€ H.T en baisse de 5% par rapport à 2018. Pour la première fois **le budget annexe d'Hermeline** ressort en équilibre.

**Pour 2020, l'équilibre du budget devrait s'établir à 257 500€** avec des charges de personnel maîtrisées fixées à 150 000€. Les charges à caractère général (y compris les dépenses de communication) sont évaluées à 93 000€. Le programme de communication prévoit pour 2020 la refonte du site internet, des panneaux d'entrée de ville, des sacs à pains et une campagne de promotion dans les cinémas de Limoges etc...Un nouveau logiciel de gestion de caisse et de réservation sera également installé. Le budget est fragilisé par des retards importants dans le versement de subventions européennes (64 000 €).

La participation de la commune à l'équilibre de ce budget, correspondant à la contrepartie du coût des activités relevant exclusivement de missions d'intérêt général est évaluée à 30 000€.

Concernant le **budget d'investissement** seront reconduites les dépenses prévues pour l'entretien du parc accrobranches (3500€) et des vélorails (5400€). De nouveaux investissements sont en cours d'évaluation : installation de vestiaires de plage, aménagement des accès PMR (Personnes à mobilité réduite) à l'espace du petit train, renouvellement de l'assistance électrique des vélorails. Ce budget est fragilisé par des retards importants dans le versement de subventions européennes (64 000 €).

**Concernant le fonctionnement du site**, le Conseil Municipal a examiné les tarifs 2020 et le règlement intérieur des différentes activités. Certains points seront précisés avant approbation. L'Espace Hermeline ouvrira à partir du 11 avril (vacances scolaires) jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre selon les périodes et amplitudes d'ouverture suivantes : week-ends et jours fériés hors saison (avril à juin, septembre, octobre jusqu'aux vacances de Toussaint), tous les jours en juillet et août.

Le recrutement d'une douzaine de saisonniers pour la saison a été lancé. Le personnel saisonnier sera spécialisé en fonction des activités : parc accrobranches, accueil vélorail/petit train, buvette, accueil-billetterie.

Il a été décidé de renouveler une **convention avec le SDIS Hte-Vienne** (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour la surveillance de la baignade. Elle sera assurée 6 jours sur 7 en juillet et août par 2 sapeurs-pompiers volontaires saisonniers (Coût : 9 000€).

Comme chaque année, un cabinet spécialisé assurera le suivi et le contrôle de la qualité des eaux de baignade. Le traitement des boues du bassin de décantation interviendra dès que la météo le permettra (prestation de la SAUR évalué à 13 000€ TTC). Une vidange du plan d'eau est prévue à l'automne.

**Un programme d'animations** a été mis en place avec l'appui du tissu associatif : chasse aux œufs, tournoi de foot, Vélorail gourmand, marché de producteurs de pays, journée vapeur, concours de pétanque de la pêche, initiation canoë..... Il débutera par une journée portes-ouvertes le 11 avril. Il sera marqué par l'organisation **du 3<sup>ème</sup> Trail du Pnr Périgord Limousin**. Cette manifestation aura lieu le samedi 17 octobre 2020 sous le nouveau format **d'une journée sports, nature et champignons** en partenariat avec l'Association OmniBuss. En complément du trail, cette journée proposera des sorties découvertes, des activités adaptées au handicap. Une soirée festive avec repas et animation à la salle polyvalente clôturera la manifestation.

### **2 - Budget annexe assainissement :**

**Le budget 2019** a été marqué par la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement.

Il s'établit en excédent à 17 137€ en fonctionnement et à 28 800€ en investissement.

La maîtrise d'œuvre le groupement Larbre Ingénierie/Infralim a finalisé l'avant-projet détaillé pour la réhabilitation des systèmes d'assainissements de la commune. Les travaux sont estimés à **2,2M€** et se répartissent autour de 3 tranches principales :

- La **mise en séparatif du réseau** de la Gare et la réhabilitation du réseau du bourg (1,032M€),
- La **création d'une nouvelle station** à proximité de l'espace Hermeline et le raccordement du secteur de la gare, la réhabilitation de la station du bourg (980 000€).

- Les **travaux de mises aux normes des raccordements des particuliers** (200 000€ subventionnés à 50%),

**Pour 2020**, les **dépenses de fonctionnement** devraient s'équilibrer à **57 795€**. Elles sont constituées principalement par le coût du contrat avec la SAUR pour assurer le suivi et le contrôle des stations d'épuration de la commune (23 000 € prévus), l'amortissement des travaux réalisés (14 000€) et la participation d'équilibre au budget d'investissement (27 900 €).

Les recettes sont réalisées par les produits des services du domaine constitués par les redevances d'assainissement (20 000€), la contribution eaux pluviales du budget principal (17 000 €) et la subvention complémentaire du budget principal de la commune (25 000€).

**Le budget investissement devrait s'établir autour de 775 000€**. Seront inscrits :

- la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des systèmes d'assainissements de la commune (125 000€ TTC). Elle portera sur le suivi du programme de travaux prévus.
- le lancement d'une première tranche de travaux sur la réhabilitation des réseaux d'assainissement de la Gare (625 000€ TTC)
- une provision pour l'acquisition de terrains nécessaires à la réalisation d'une nouvelle station d'épuration.

L'ensemble de ces opérations devraient bénéficier en moyenne d'un taux de subvention de 60% par des aides financières du Département et de l'Agence Adour Garonne, le reste sera financé par emprunt. La redevance d'assainissement devra nécessairement évoluer afin d'assurer l'équilibre du budget.

### **3 - Budget principal 2020 :**

#### **Le compte administratif 2019**

Concernant le budget de fonctionnement 2019, l'enveloppe affectée aux charges à caractère général et aux charges de gestion courante a été tenue, les charges de personnel ont été moins importantes que prévu. Les recettes de fonctionnement que ce soient les dotations ou les produits de la fiscalité sont restées stables. Certaines recettes ont été plus importantes : revenus des immeubles, les remboursements sur rémunération.

Au final, la **réalisation 2019 du budget de fonctionnement termine avec un excédent reporté de 270 644€** après affectation du résultat (134 545€ en 2018).

#### **Le projet de budget 2020**

Suite aux orientations budgétaires présentées au dernier Conseil Municipal et dans l'attente de précisions sur les dotations de l'Etat, il n'y aura pas d'augmentation en 2020 des taux d'imposition communaux (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti). Il est procédé à l'affectation des subventions aux associations pour un montant total de 7 080€. Elles restent inchangées par rapport à 2019.

**Le budget de fonctionnement devrait s'établir à 1 200 000€**. Il sera reconduit dans les mêmes proportions qu'en 2019 avec en dépenses 1 120 00€ et en recettes 1 200 000€ soit une capacité d'autofinancement dégagée de 80 000€ environ.

**Le programme d'investissement 2020** sera marqué par la reconduite de certaines opérations qui n'ont pu s'achever en 2019. Il s'agit pour les principales de :

- la rénovation des installations électriques des vestiaires sportifs et la mise aux normes de l'éclairage des terrains de sports (86 000€).
- le programme annuel 2019/2020 d'entretien de la voirie communale (110 000€).

**Les autres opérations** concerneront l'achèvement de la signalétique des commerces, des services et des travaux de mise aux normes des bâtiments de l'école primaire. Ont été évaluées les acquisitions d'un lave-vaisselle et d'un four électrique pour la cuisine de la salle des fêtes de Saint-Nicolas-Courbefy.

**Deux nouvelles opérations** seront inscrites au budget 2020 avec l'ouverture d'un programme de rénovation intérieure et extérieure de l'église de Bussière Bourg (1<sup>ère</sup> tranche de 160 000€) et l'acquisition d'un nouveau tracteur-épareuse pour l'atelier municipal (120 000€).

Ce programme sera financé à 45% par des subventions, 10% par une prévision d'emprunt de 50 000€ (acquisition tracteur-épareuse), le reste par les remboursements de TVA et par de l'autofinancement.

Un crédit de 40 000€ sera inscrit en dépenses imprévues.

## **II – Opérations en cours**

---

### **Programme de rénovation des installations sportives.**

Les agents de l'atelier municipal ont engagé la réfection des peintures intérieures des vestiaires. L'entreprise Allez doit intervenir prochainement pour mettre aux normes le local électrique des vestiaires sportifs. L'implantation de deux mâts équipés de projecteurs leds pour le terrain d'entraînement de football est en cours.

### **Réhabilitation des systèmes d'assainissements de la commune.**

Les dernières études techniques sont en cours d'achèvement avec l'appui du bureau d'étude Larbre Ingénierie et Infracim. L'avant-projet détaillé devrait être finalisé et présenté en réunion du 26 février 2020.

### **Programme de rénovation de l'église de Bussière bourg : ravalement des façades, rénovation des peintures intérieures et des plafonds.**

Le maître d'œuvre désigné Hervé PAUGNAT (Architecte DLPG à Limoges) a finalisé l'avant-projet détaillé. Le montant total des travaux a été évalué à 240 00€ H.T. Un dossier de subvention a été déposé auprès de l'Etat (DETR, 30%).

**Un appel d'offres** a été lancé pour l'acquisition d'un nouveau **tracteur-épareuse** et les programmes 2019/2020 d'**entretien des routes communales**.

## **III – Affaires diverses**

---

### **Affaires économiques.**

Suite à la fermeture du Bar-Restaurant Le Limousin, des contacts sont en cours pour la reprise de l'activité. Concernant la boucherie, la communauté de communes étudie la reprise du droit au bail dans les meilleurs délais.

### **Implantation d'une antenne relais 4G Orange**

L'opérateur Orange informe la commune de l'implantation prochaine d'une antenne radio 4G sur le château d'eau du Syndicat Vienne Briance Gorre situé à Puychabrol.

Afin de régulariser la **situation juridique d'anciens chemins** (inexistants sur le terrain) sur le secteur de Leycuras de St-Nicolas-Courbefy, et faisant suite à l'avis favorable de l'enquête publique réalisée en 2007, il est décidé de finaliser la vente des dits chemins à Mme Chouin et Mr Landais. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'aliénation de l'assiette des portions des chemins concernés. Le prix de vente est fixé à 1 000€/ha. Il est précisé à la délibération que tous les frais et charges consécutifs à cette opération seront à la charge des demandeurs.

De même, la commune est saisie d'une demande de Mme Chouin pour la **rétrocession d'anciens captages d'eau** situés à l'intérieur de sa propriété. Ces captages ont été abandonnés par le Syndicat- Vienne-Briance-Gorre mais sont restés la propriété de la commune. Le conseil municipal donne son accord pour la vente de ces petits bouts de terrain dans les mêmes conditions que celles présentées ci-dessus.

## **IV - Actualité Communauté de communes du Pays de Nexon/Monts de Châlus**

---

La communauté de communes a engagé le **réaménagement des accès à l'accueil de loisirs intercommunal et au parking de la salle polyvalente**. Les travaux ont débuté le 20 janvier. Ils devraient être terminés au 15 avril. Les réunions de chantier ont lieu le lundi matin.

**Vu le 12 février 2020**

**Le Maire,**

**Emmanuel DEXET**

